

Commune de 6960 MANHAY

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir (1) :

- qu'il est saisi
- ~~-que le Fonctionnaire délégué est saisi~~
- ~~-que le Gouvernement est saisi~~

d'une demande de (1) :

- ~~- permis d'urbanisation~~
- ~~- modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~- permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~- certificat d'urbanisme n° 2~~

Les demandeurs sont : Monsieur et Madame PAULO - GERARD
demeurant à / ~~dont les bureaux se trouvent à~~ (1) : 1050 BRUXELLES, rue Paul Lauters n° 29

Le terrain concerné est situé à MANHAY-DOCHAMPS, rue des Chasseurs Ardennais et cadastré Section B n° 793 A (lot n° 2).

Le projet consiste en la construction d'une habitation unifamiliale (08,20 M / 11,50 M) et présente les caractéristiques suivantes (2) :

avec demande d'écarts aux prescriptions du lotissement « LEBRUN » autorisé en date du 10 mai 1974 :

- Article 2 : Destination : absence de garage ;
- Article 5 : Gabarit : Une avancée est présente sur la façade arrière et se prolonge en toiture « lucarne » ;
- Article 6 point 2 : Matériaux : Les murs en élévations seront réalisés en pierre reconstituée, en bardage Equitone (gris moyen à gris anthracite) et en bardage de bois ajouré en cèdre ;
- Article 6 point 4 : Souche de cheminée : double conduit isolé de teinte anthracite ;
- Article 6 point 6 : Couleurs : Les menuiseries extérieures seront en aluminium de ton gris anthracite.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09.00 heures à 12.00 heures (3) à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame B. LAMY – Téléphone : 086 / 45 03 18 – Mail : blamy@manhay.org dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Service Urbanisme - Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04 juin 2018 au 18 juin 2018 au Collège communal :
-par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

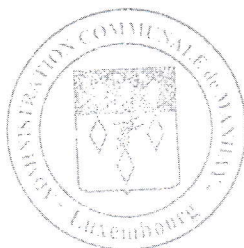
-⁽⁵⁾ par courrier électronique, à l'adresse suivante : blamy@manhay.org.

A Manhay, le 30 mai 2018.

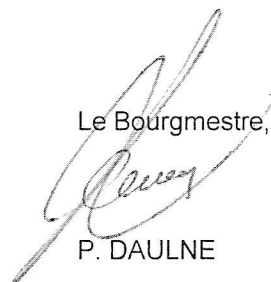
La Directrice générale,



S. MOHY



Le Bourgmestre,



P. DAULNE

- (1) Biffer la ou les mention(s) inutile(s).
- (2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.
- (3) Heures d'ouverture des bureaux.
- (4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.
- (5) Non obligatoire